



CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DE PRET DE LA LCL BANQUE

Le présent certificat a pour but d'enregistrer Mr Dominique Claude GOUPIL dans le cadre de sa demande de prêt (35000.euro) sur son compte bancaire dont ses coordonnées sont :

Numéro de compte: 08879700001 IBAN : FR76 1659 8000 0108 87 97 0000 179

Nom de la Banque d'Attribution : BANQUE NICKEL

Votre Compte bancaire sera donc crédité d'une somme de 35.000 euro suite aux avis administrative en concertation certain du Prêteur par rapport à son ou sa client(e). De même les informations concernant la vérification de l'identité ont été enregistré comme telles :

Nom du Bénéficiaire : GOUPIL

Prénom du Bénéficiaire : DOMINIQUE CLAUDE

D'après les lois sur les quelles se fondent notre emprunte, Moi Mr Jean Paul CHAVANAZ prends en possession votre dossier et sous les pouvoirs qui me sont conférés je me mettrai à votre disposition tout mon approbation afin que la BANQUE vous accorde ce prêt de toute urgence. Dans l'objectif de se rassurer de votre enregistrement dans le registre des micro-finances Français Mr Dominique Claude GOUPIL est enregistré sous le registre d'OCTROIE DE CREDIT sous le numéro matricule 002015/ 019 par vérification Notariale.

Ceci étant Mme Richelle ALFONSINE est enregistré sous le numéro 00212 par ses informations et selon les lois fondées sur l'octroie de prêt des 35.000 euro par le conseil d'administration des Notaires. En foi de quoi le présent certificat d'enregistrement de prêt lui a été délivré.

Fait à Dreux le 27/ 11/ 2019

Le président du conseil d'administration des notaires

Mme Richelle Alfonsine



Mr Dominique Claude Goupil